

ACCEPTATION DE LA CHARTE D'UTILISATION DE CONSOLE DE JEU VIDEO Wii

- 1) L'utilisation de la console de jeu vidéo Wii est réservée aux abonnés de la médiathèque, ayant lu et accepté la présente charte (ou leurs responsables légaux pour les personnes mineures). Les usagers âgés de moins de 18 ans doivent fournir une autorisation parentale.
- 2) La console de jeu vidéo Wii ne peut être utilisée que dans l'enceinte de la médiathèque, le prêt à domicile étant exclu.
- 3) Le choix d'un jeu par l'utilisateur est soumis aux restrictions d'âge indiquées par le PEGI. Seul le personnel de la médiathèque est habilité à insérer le disque de jeu dans la console.
- 4) La durée maximale de prêt sur place d'une console est fixée à 1 heure, renouvelable une fois si l'appareil n'est pas réservé par un autre usager.
- 5) L'emprunteur s'engage à informer immédiatement le personnel de tout dysfonctionnement constaté et à ne rien entreprendre lui-même pour y remédier.
- 6) Les usagers ne sont pas autorisés à utiliser leurs jeux vidéo personnels avec la console de la médiathèque.
- 7) L'emprunteur s'engage à jouer silencieusement et à proscrire tout comportement excessif. Le personnel de la médiathèque se réserve le droit d'annuler le prêt s'il est source de nuisances pour les autres usagers.
- 8) L'utilisation des dragonnes (lanières à enfiler autour du poignet) est obligatoire pour les consoles qui en sont pourvues.
- 9) Les usagers peuvent sauvegarder leurs parties sous réserve de place disponible dans la mémoire de l'appareil. La médiathèque n'accepte aucune réclamation quant à la perte accidentelle ou non de données sauvegardées.

Je soussigné(e) Nom, Prénom : _____

né(e) le _____ n° de la carte d'abonné : _____
déclare avoir pris connaissance des conditions de prêt de la console de jeu vidéo Wii, et les accepter.

A _____, le _____

Signature :

Pour les mineurs, autorisation parentale :

Je soussigné(e) Nom, Prénom : _____

- certifie être le responsable légal de l'enfant susnommé
- déclare avoir pris connaissance des conditions de prêt de la console de jeu vidéo Wii, et les accepter
- autorise l'enfant susnommé à utiliser ce service.

A _____, le _____

Signature :